

**Les 4 associations de parents d'élèves, ICL - FCPE - PEEP- UNAAPE -  
et l'équipe pédagogique**  
*du Collège Paul Landowski*  
*94, rue Escudier 92100 Boulogne Billancourt*

Boulogne, 7 Février 2011

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles  
*Rectorat de l'Académie de Versailles*  
Division des personnels enseignants  
3, Boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

**OBJET : demande de révision de la dotation horaire globale  
du collège Landowski pour la rentrée 2011/2012**

Monsieur le Recteur de l'Académie,

Nous venons d'être informés de la prochaine dotation horaire globale attribuée au Collège Landowski pour la rentrée 2011/2012. La lecture de ces prévisions suscite parmi nos quatre associations et l'équipe pédagogique les plus vives inquiétudes et réactions.

Aussi, nous sollicitons toute votre attention pour ce courrier dans lequel vous trouverez d'une part, les motifs de nos réclamations, d'autre part, une demande d'audience dès que possible.

A l'heure actuelle, le collège accueille 627 élèves pour 727 heures de dotation horaire; vous nous annoncez une dotation à la rentrée prochaine de 647 heures, pour une prévision de 615 élèves, soit une perte de 80h par rapport à cette année. En prenant en compte la baisse d'effectifs prévue par vos services, cette perte correspond à une réduction de 45 heures d'enseignement.

Il est important de souligner combien il est déjà délicat d'enseigner correctement avec un tel effectif et le nombre d'heures imparties, et qu'il sera impossible pour l'établissement de fonctionner dans les conditions qui s'annoncent.

De plus, le collège présente la particularité d'avoir des classes très hétérogènes, où 25 élèves par unité représentent un seuil critique. Cinq élèves de plus ne feraient qu'accroître la difficulté de l'enseignant et mettraient en péril l'harmonie des classes.

Le faible nombre d'heures impose une répartition en 5 classes de 5<sup>ème</sup> (27/28 élèves), 6 classes de 4<sup>ème</sup> (29 élèves ! ), 5 classes de 3<sup>ème</sup> (30/31 élèves !! ) et ne laisse au Conseil d'Administration que deux alternatives pour les classes de 6<sup>ème</sup>, selon les effectifs réels de la rentrée : 5 classes à 30 élèves, ou 6 classes de 25.

Nous souhaitons que le collège puisse garder la qualité d'enseignement tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, en offrant aux enfants une majeure partie des options

actuellement proposées, et ce pourquoi nous avons choisi de les y inscrire.

La prévision de cette dotation horaire ne peut nous satisfaire telle que vous l'avez évaluée, et obligerait l'établissement à des choix drastiques tels que :

Ø La suppression des groupes à effectifs allégés en Sciences et Technologie rendant toute manipulation impossible

Ø La suppression de certaines options

Ø La suppression de l'Aide Individualisée en 6e et 5e.

Ø Plus d'individualisation des cours, notamment en langues étrangères : une classe de langues à 31 (surtout en 3<sup>ème</sup>) est impossible à encadrer.

Ø Plus d'enseignement en groupes dans certaines matières, le dédoublement de classe ne sera plus possible en pratique

Ø La suppression des cours de soutien dans toutes les divisions, notamment en Mathématiques et Français en 3<sup>ème</sup>.

Ø La suppression des heures de vie scolaire de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

Ø La suppression de la maintenance des appareils informatiques

Ø Sans compter les matières comme l'éducation musicale, arts plastiques ou EPS qui en pâtiront aussi.

Ø La suppression d'un projet Comenius en 4<sup>ème</sup>, financée par la Communauté Européenne, conséquence de la suppression du poste du professeur de technologie en charge de ce projet

Par ailleurs, cela soulève le point crucial pour l'établissement de la sécurité des lieux.

Les salles, construites à l'époque conformément à la Loi Haby, pour une moyenne d'effectif de 24/25, ne peuvent accueillir des tables supplémentaires, à moins de les installer devant les issues de secours ou espaces de circulation. Nous sommes attentifs à ces questions qui ne manqueront pas de vous soucier également.

Il conviendrait donc de pouvoir compter sur l'attribution d'une dotation horaire de 660h au minimum.

En qualité de représentants des 1135 parents du collège, élus en Octobre dernier, soit 26,25% des parents, nous vous confirmons que nous souhaitons pouvoir vous rencontrer, dans les meilleurs délais, afin d'envisager des solutions les plus adaptées à un enseignement de qualité pour les enfants.

Soyez certain de nos motivations et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Académie, l'assurance de notre haute considération.

*Les têtes de listes des Associations:*

ICL, Madame Elisabeth Cossec

FCPE, Monsieur Pedro Ferreira

PEEP, Madame Lydie Boitout

UNAPE, Madame Stéphanie Plessy

*Pour les enseignants du collège, les membres élus au C.A.*

Madame Françoise Blet  
Monsieur Thomas Ganry  
Monsieur Raphaël Rigaud  
Madame Maria Moro  
Madame Catherine Penet  
Madame Pauline Lassalle  
Monsieur Bernard Sizorn